



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et aux autres bénéficiaires pour l'année 2019

Séance du 28 mars 2019

Convocation du 22 mars 2019

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-neuf le vingt-huit mars à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-deux mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mmes Sylvie Bléry-Touchet, Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, MM. Philippe Tastes, Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, Sakina Bohu, MM. Othmane Khaoua, Thibault Hennion, Mme Catherine Arnould, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Francis Brunelle par M. Jean-Philippe Allardi,
Mme Monique Pourcelot par M. Philippe Tastes,
M. Thierry Legros par M. Christian Lancrenon,
M. Xavier Tamby par M. Jean-Jacques Campan,
Mme Catherine Lequeux par M. Thibault Hennion,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Catherine Arnould,
M. Benjamin Lanier par M. Hachem Alaoui-Benhachem

Etaient absents :

M. Timothé Lefebvre,
Mme Sophie Ganne-Moison

Secrétaire de séance :

Mme Pauline Schmidt

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

**DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL**

28 mars 19 – n° 16b

Séance du 28 mars 2019

OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et aux autres bénéficiaires pour l'année 2019

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2019,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer des subventions de fonctionnement conformément au tableau joint à la présente délibération pour un total de 1 640 253 € se répartissant comme suit :

➤ subventions aux associations (nature 65748)	:	1 210 253 €
➤ fonds de soutien à la création et à la culture (nature 65748)	:	1 000 €
➤ subventions à des particuliers pour acquisition de VAE (nature 65741)	:	4 000 €
➤ subvention au CCAS (nature 657362)	:	425 000 €

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. L. L.', is written over the text 'le maire'. A blue arrow points from the signature towards the right.